



PETR Cœur des Hauts-de-France

**Programme LEADER Groupe d'Action Locale
Cœur des Hauts de France
Compte-rendu du Comité de Programmation du 11 juillet 2019**

Etaient présents les membres des collègues :

Public :

- PETR Cœur des Hauts de France – CHEVAL Philippe (votant)
- Communauté de Communes de Haute Somme – BLONDELLE Jean Marie (votant), FAGOT Maryse
- Communauté de Communes Terre de Picardie – ETEVE Bruno (votant), CARON Gérard (votant)
- Chambre de Commerce et d'Industrie – GUY Gaétane (votant)

Privé :

- Aéro Dom – DURIEZ Dominique (votant)
- Artois Insertion Ressourcerie – LAMUR Michel (votant)
- Les scénarios de Charli – LEGRAND Arnaud (votant)
- Historial de la Grande Guerre – FRANCOIS Hervé (votant)
- Souvenir Français – QUEYRAT Lisette (votant)
- Gite de l'Atrium – BLONDELLE Daphné (votant)
- Association Saint Jean – FAITY Luc (votant)

Etaient également présents :

- Autorité de Gestion Conseil Régional – HIARDOT Aurélie
- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – RIOJA José, WISSOCQ Jean Marc
- Cellule Animation LEADER – MUNOZ Elodie, HERPIN Julie

Membres excusés :

Collège public : LAIDAIN Arnold – PETR Cœur des Hauts de France ; FRANCOIS Eric, HARLE Anne Marie – Communauté de Communes de Haute Somme ; BOITEL Francis, JOLY Vincent, SALOME André, LECOMTE Frédéric- Communauté de Communes de l'Est de la Somme ; SY Philippe, SUEUR José – Communauté de Communes Terre de Picardie ; MORDACQ Séverine, SANDRAS Bernard – Office de Tourisme ; JAVOROVIC Delphine – Chambre de Commerce et d'Industrie

Collège privé : DUFRENE David, PAWAR Aryendra – Fédération de la pêche ; BAEKE Corine – Aéro Dom ; CARON Bernard et Odile – Domaine des îles ; BARALLE Vincent – Artois Insertion Ressourcerie ; GUERLIN Robert, GUILBERT Michel Génération Mouvement ; DENEUX Kevin - Historial de la Grande Guerre ; QUEYRAT Marcel – Souvenir Français ; BLONDELLE Patrick – Gite de l'Atrium ; COPPE Gaele – Association Saint Jean

Invités excusés :

RIQUIER Julie, BRIENT Jean Jacques, BERGEZ François, MUSSET Bernard, les GAL picards, les services du PETR, du Département, de la Région et de l'Etat

Le Président vérifie le principe du double quorum

- Membre du collège public votant 5/9
- Membre du collège privé votant 7/10

Le principe du double quorum est respecté

1. Modification de la composition du Comité de Programmation

CCI Amiens- Picardie- : Gaétane GUY supplée Delphine LEMAIRE JAVOROVIC en remplacement d'Albert BELAID

Notification du comité

2. Points validés lors du dernier comité

Rappel de points validés au comité du 25 avril 2019

- Déprogrammation d'un projet suite à la non transmission d'une demande de paiement
- Demandes de subvention accordées :
 - Etude pôle culturel – Péronne
 - Les Imaginaires – PETR
 - Je suis venue t'écrire – correspondance du territoire
- Avenant prolongation de délais
 - RPIC190218CR0220017 - Historial de la Grande Guerre – Péronne
 - RPIC190218CR022014 – Proyart

Approbation du dernier compte rendu

3. Point sur la composition du comité de la cellule animation

Départ d'Emilie Si Hamdi du PETR pour d'autres aventures dans la Marne.

Arrivée de Julie HERPIN pour, en autres, la communication, les respects de règles de publicité UE, l'accompagnement des porteurs pour les demandes de paiement.

4. Point sur l'évaluation à mi-parcours

Réalisée sous forme coopérative avec les GAL du Grand Beauvaisis et de Thiérache, le comité de lancement s'est tenu le 4 juillet avec le cabinet Extracité.

L'objectif du comité de lancement du 4 juillet était le cadrage et l'ajustement de la mission, et la définition des étapes à venir.

Les prochaines étapes seront les suivantes :

- Questionnaires – entretiens
- Atelier le 15 octobre 2019 après-midi à Péronne
- Comité de suivi en novembre
- Rendu au sein des GAL en novembre - décembre

5. Point sur le projet EVAL Evaluer, Valoriser, Améliorer, LEADER à 7

La soirée de lancement du 2 juillet 2019 avait pour objectif la signature de l'accord de GAL partenariat. Les 7 GAL ont pu échanger sur leurs points communs, les intérêts de coopérer et d'évaluer, partager leurs expériences

Lancement de la consultation : fin août 2019

- Choix du prestataire : octobre 2019
- Début effectif de la mission : novembre 2019
- Fin effective de la mission : 30 juin 2022

Nom de l'évaluation	Mi-parcours	EVAL (évaluer valoriser, améliorer LEADER)
GAL concernés	Cœur des Hauts de France Thiérache Grand Beauvaisis	Cœur des Hauts de France Thiérache Grand Beauvaisis Chaunois Sources et vallées Compiégnois Sud de l'Aisne
Durée	6 mois	2 ans et demi
Fin	Décembre 2019	Été 2022
Missions	Evaluation commune Evaluation des spécificités Préconisations, recommandations	Réaliser un état des lieux partagé/une « photographie » de la mise en œuvre du programme LEADER Etre accompagnés dans la mutualisation et/ou la création d'outils d'évaluation, en vue de réaliser l'évaluation finale ; Initier une dynamique commune de coopération et d'amélioration continue Réaliser l'évaluation finale des GAL
Cout global TTC €	21 000	90 000
Passage en CP	11 juillet 2019	Automne 2019

L'objectif principal de ces évaluations est l'amélioration continue du dispositif.

6. Situation financière du GAL

Aucun changement n'est à signaler depuis le 25 avril car il n'y a pas eu de paiement validé.

La consommation actuelle est de 53%.

Maquette financière actuelle

mesure du PDR Picard	numéro de la fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette	Disponible avant décision
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	558 000 €	105 939,89 €
				18,99%
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	421 000 €	188 243,81 €
				44,71%
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	170 000 €	114 178,00 €
				67,16%
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	100 000 €	100 000,00 €
				100%
19.3	5	Coopération	80 000 €	80 000,00 €
				100%
19.4	6	Evaluation	- €	
19.4	7	Animation	271 000 €	154 422,83 €
				56,98%
		TOTAL	1 600 000 €	742 784,53 €
				46,42%

7. Présentation des projets de demande de subvention

Les comités d'audition se sont tenus le 15 mars et le 12 juin 2019

Le dernier comité technique a eu lieu le 2 juillet 2019, 6 dossiers sont complets.

*Projet en lien avec la fiche action 2 :
Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire*

7.1 – Pays d'Art et d'Histoire (janvier 2018 – mars 2020)

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

En s'engageant dans une démarche de labellisation Pays d'art et d'histoire, le PETR Cœur des Hauts de France tient à mettre en valeur ses patrimoines et à les promouvoir auprès des habitants.

Débuté en juin 2016 par un éduc-tour à Saint-Omer, ce projet de labellisation se porte sur l'ensemble des 144 communes que compte le territoire du PETR. La chargée de mission Pays d'art et d'histoire a pour objectif de mener le projet jusqu'à son terme, prévu pour l'année 2020.

Pendant cette période, l'écriture du dossier de candidature devra s'appuyer sur un travail de fond nécessitant des recherches historiques et documentaires ainsi qu'un inventaire complet du patrimoine du territoire. Le projet de territoire sera étudié avec les acteurs locaux lors d'ateliers qui seront mis en place durant l'année 2018. L'écriture du dossier de candidature sera également lancée début 2018. Le dossier relu et corrigé pourra être ainsi présenté auprès du conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire en 2020.

En parallèle des actions de médiation se poursuivent. L'exposition présentant les objectifs du label et le patrimoine du territoire continue sa route dans les médiathèques du territoire jusque fin mai 2018 et elle sera de nouveau visible lors des Journées du Patrimoine à l'Historial de la Grande Guerre à Péronne. Des visites sont également proposées auprès du public scolaire.

Un document explicatif sur les objectifs du label et les thématiques patrimoniales du territoire sera également conçu et diffusé auprès du plus grand nombre.

Cette seconde tranche se finalisera par le dépôt de la candidature

Comité d'audition :

Note 19/20

Avis :

opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL

- rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL, le label est national et s'inscrit dans ce réseau
- dimension partenariale fortement démontrée, le projet se veut concerter et invite les acteurs du territoire à participer à l'élaboration de ce projet. Les ateliers du 7 juillet 2018 le montrent ; où associations, élus et techniciens d'autres structures (CAUE, Région Hauts-de-France, DRAC Hauts-de-France, OT, UDAP, Ville de Péronne, techniciens des Com Com...) étaient présents.
- faisabilité technique et économique
- projet nouveau sur le territoire mais qui existe ailleurs en Région- à l'échelle régionale, d'autres VPah existent mais aucun ne présente un territoire rural
- gratuit
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps - le label impose de développer une programmation adaptée aux personnes en situation de handicap par le biais de visites, ou temps d'activité proposés par exemple aux IME (Institut Médico Educatif) ou IEM (Institut

d'Education Motrice) et en s'appuyant sur le label tourisme et Handicap de l'Office de Tourisme.

- participe au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi-La création du dossier a nécessité l'emploi d'une personne.

Une fois labellisé l'impact sera d'autant plus important, avec l'emploi de l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine, d'un médiateur du patrimoine et de guides-conférenciers vacataires.

- Le projet fait participer les habitants et les acteurs culturels du territoire, notamment par le biais de l'exposition itinérante qui est allée à la rencontre des habitants dans les médiathèques et des scolaires sur proposition

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Une demande de subvention ne pouvant excéder 3 ans en termes de durée de réalisation, l'opération de candidature au label Pays d'art et d'histoire avait dû être scindée en 2 demandes. La première pour la période allant de novembre 2016 à décembre 2017, elle avait obtenu une note de 18. La présente demande porte sur la période de janvier 2018 à mars 2020.

Plan de financement :

montant total du projet	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>		
100 071,68 €	100 071,68 €	FNADT	13869,48	13,86%
		FEADER	66187,86	66,14%
		PETR	20014,34	20%
			100071,68	

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

*Projet en lien avec la fiche action 3 :
Proposer des services créant ou renforçant le lien social*

7.2 – Réalisation d'une aire de jeux extérieure

Maître d'ouvrage : Communauté d'Estrées Mons

Description du projet :

Suite à la restructuration de la place du village pour favoriser l'accessibilité des lieux publics, la commune a décidé de créer une aire de jeux et des toilettes publiques pour renforcer son dynamisme et l'attractivité vis-à-vis des villages voisins, et d'améliorer le bien-être de la population. Cette place réunira la mairie, l'agence postale, l'entrée des écoles, une maison d'assistante maternelle, un parking et l'aire de jeux. Ce projet a pour objectif de créer un service supplémentaire pour la population, un espace de convivialité au cœur du village, et permettant aux plus jeunes d'accéder à un espace de loisirs et de détente.

L'objectif est d'accentuer le partage de l'espace entre les générations afin de renforcer l'attractivité du village et de créer un lien social entre les habitants voire même parfois de sortir de l'isolement pour certains.

Comité d'audition :

Note 15/20

Avis :

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement du projet à l'échelle de la CC (agence postale, Bonduelle...)
- dimension partenariale démontrée, acteurs sociaux, parents...
- faisabilité technique et économique
- ce type de projet existe ailleurs mais celui-ci apporte des nouveautés significatives
- gratuit
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps (jeux adaptés et jeux inclusifs...)
- création d'un mi-temps et projet d'un emploi supplémentaire
- le projet crée du lien social (sortie de l'isolement) et redynamise le tissu local

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Avis d'opportunité favorable au CP du 15 octobre 2018

Plan de financement :

montant total du projet	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>		
67 962,45 €	67 962,45 €	FEADER	54 369,96 €	80%
		COMMUNE	13 592,49 €	20%
		<i>total</i>	<i>67 962,45 €</i>	

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

*Projets en lien avec la fiche action 4 :
Communication, promotion, sensibilisation*

7.3 – Valorisation et promotion touristiques du PETR sur l'aire autoroutière d'Assevillers – étude de définition des besoins

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

L'aire autoroutière d'Assevillers, située au sein des frontières du PETR Cœur des Hauts-de-France, est l'une des plus fréquentées d'Europe, plusieurs millions d'automobilistes s'y arrêtant chaque année. Au regard de l'importance des flux, même non captifs, le territoire se doit d'être présent afin de promouvoir ses atouts touristiques.

Le territoire souhaite bénéficier de ce flux important pour valoriser et promouvoir ses atouts touristiques : tourisme de mémoire (circuit du souvenir et Historial), de nature (vallée de la Somme), du patrimoine (labellisation Pays d'art et d'histoire en cours).

Une 1ère phase d'aménagement a eu lieu en 2014, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de la Somme : installation de visuels ainsi que de 3 bornes interactives orientant vers les sites touristiques de la Somme.

Depuis, AREAS a remporté la concession, modernise l'aire et met à disposition du territoire un espace de valorisation de 40 m2, idéalement situé face au Mac Donald.

Les élus souhaitant valoriser cet espace, il convient de réaliser une étude afin de :

- 1/ définir le positionnement de ce lieu et la stratégie souhaitée :
- 2/ identifier les moyens nécessaires à mettre en place afin d'y parvenir (le lieu sera autonome à l'exception d'une présence physique qui reste à définir quelques WE de grands départs) :

L'étude permettra d'élaborer un cahier des charges pour le lancement d'un marché de fournitures et de travaux portés par l'Office de Tourisme Haute Somme

Comité d'audition :

Note 18/20

Avis :

opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL

- rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL- L'aire autoroutière d'Assevillers/Cœur des Hauts de France, est l'une des plus fréquentées d'Europe
- dimension partenariale démontrée, les acteurs du tourisme et le gestionnaire de l'aire qui met à disposition gratuitement l'espace de 40 m2
- faisabilité technique et économique, c'est une étude
- ce projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France (exemple aire de la baie de Somme)
- gratuit
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps, espace ouvert à la déambulation en respectant les normes strictes d'une aire
- le projet participe au maintien de l'emploi local
- ce projet donne une image dynamique, contemporaine et attractive du territoire

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Initialement imaginé en un seul bloc (étude et travaux), il avait reçu un avis favorable le 15 octobre 2018 ; au vu des missions de chacun, 2 dossiers sont prévus, un pour l'étude celui-ci porté par le PETR et un pour les travaux porté par l'Office de Tourisme

Plan de financement :

montant total du projet	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>		
8 900,00 €	8 900,00 €	FEADER	7 120 €	80%
		PETR	1 780 €	20%
		total	8 900 €	

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

7.4 – Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement de l'OT Haute Somme : communication, prospection, promotion, soutien à l'émergence de manifestations

Maître d'ouvrage : Office de tourisme Haute Somme

Description du projet :

La stratégie de l'Office de tourisme Haute-Somme vise aujourd'hui à une diversification de l'offre, au-delà du tourisme de mémoire vers la nature, le petit patrimoine,.....Aussi, dans le cadre de son nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens, l'EPIC souhaite être accompagné, dans la durée (sur les années 2019 à 2021) à 4 niveaux :

1/ Au titre de la communication, pour renouveler ses outils Print :

Ainsi 5 outils seront mis en place :

- 3 agendas/ par an « Sortir en Haute-Somme au fil des Saisons », « Printemps », « Eté », « Automne-Hiver » pour une plus grande souplesse (difficile de tout anticiper en février pour des événements en fin d'année). Ce document sera disponible à l'Office de tourisme, dans les lieux touristiques, les espaces publics, envoyé aux maires, aux professions médicales pour les salles d'attentes, dans les Offices voisins. Il sera également disponible sur le site internet.
- La carte touristique actualisée avec l'intégration du périmètre « ex CC du Santerre ».
- Un « bloc feuille » à détacher à l'accueil de Péronne et à l'antenne de Ham avec le plan des 2 communes.
- La brochure « spécial groupe ».
- Les affiches + flyers de la manifestation sous maîtrise d'ouvrage de l'Office de tourisme « Sentiers en fêtes » qui a lieu chaque année le 1er dimanche de juillet.

2/ Au titre de la prospection, avec la participation à 3 salons touristiques annuels, qui pourront varier au fil des années, en fonction des cibles à qui s'adresser : grand public, seniors, comités d'entreprises,....Des exemples de salons :

- Salon du tourisme à Paris
- Tourissima à Lille
- Sénioréva à Lille

3/ Au titre de la promotion, avec l'achat d'encarts publicitaires, notamment sur des formats « écrits » dans :

- Le Guide du Routard Santerre Haute-Somme à paraître en 2020 ;
- La presse locale (Courrier picard, journal de Ham) à l'occasion d'éditions spéciales « été », « balades », « patrimoine »,
- Des revues spécialisées, comme le cyclotourisme.

4/ Au titre du soutien à l'émergence de « temps forts » contribuant au développement du tourisme :

- Rencontre annuelle avec les professionnels (restaurateurs, hébergeurs,..) du territoire ;
- « Sentiers en fêtes » en lien avec le plan de paysage élaboré au PETR Cœur des Hauts-de-France ;
- Les « Journées Européennes du Patrimoine » en lien avec la candidature de labellisation Pays d'art et d'histoire élaborée par le PETR Cœur des Hauts-de-France.

Comité d'audition :

Note 17/20

Avis :

Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL

- rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL, via les participations à des salons, au Guide du Routard...
- dimension partenariale démontrée, acteurs privés et publics notamment avec l'Historial de la Grande Guerre ; rencontre annuelle avec les professionnels du territoire (hébergeurs, restaurateurs, prestataires touristiques...)
- faisabilité technique et économique
- projet existant mais amélioré avec des nouveautés significatives

- gratuit, aucune dépense présente dans la demande fera l'objet de facturation
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps, exemple : manifestations avec calèches pour les enfants, pour personnes fatiguées, handicapées.
- à ce stade, le projet participe uniquement au maintien de l'emploi local
- ce projet montre un vrai changement de l'office de tourisme par une image dynamique, contemporaine et attractive du territoire

Comité technique :

Avis favorable

Plan de financement :

montant total du projet	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>		
70 053,36 €	70 052,49 €	FEADER	56041,99	80%
		OT	14010,5	20%
			70052,49	

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

*Projet en lien avec la fiche action 5 :
Coopération*

7.5 – Evaluation mi-parcours

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

Les GALs ont conscience que toute politique de développement local nécessite une animation dédiée afin de favoriser son partage et sa mise en œuvre. Une attention particulière doit être portée à l'évaluation à mi-parcours du programme et à sa communication auprès des membres du GAL, des partenaires et des porteurs de projets. Les GALs se doivent de respecter leurs engagements auprès de l'Autorité de Gestion, le conseil régional Hauts de France, de réaliser une évaluation à mi-parcours de leurs programmes.

Prendre du recul sur ces actions permet d'apprécier l'adéquation entre les choix opérés, les actions réalisées et les objectifs fixés, afin d'effectuer si nécessaire des réajustements, notamment au regard des moyens disponibles.

Au-delà d'une évaluation au fil de l'eau, les 3 GAL picards souhaitent mener une évaluation commune à mi-parcours, des GAL tout en prenant en compte leurs spécificités. Pourquoi coopérer à l'échelle des 3 GAL?

- Avancement comparable permettant un enrichissement mutuel
- Développement de partenariats
- Échange d'expériences
- Echange d'actions communes
- Émergence de nouvelles initiatives et activités locales
- Renforcement de l'identité et de l'image des trois territoires
- Faire reconnaître la plus-value LEADER de manière globale et spécifique pour les trois territoires partenaires.

Action 1 : Recrutement d'un prestataire extérieur, type consultant, bureau d'études... Dans un souci d'amélioration continue, dans la mise en œuvre du programme LEADER à l'échelle du PDR Picardie, les partenaires souhaitent faire appel à une expertise extérieure pour :

- l'évaluation commune ;
- l'évaluation des spécificités/focus sur les territoires ;
- des préconisations/recommandations/etc...

Action 2 : Les échanges Outre les comités de pilotage, des animations seront organisées par les GAL, accompagnées par le prestataire et elles prendront la forme de « petits déjeuners ou goûters d'évaluation »

Comité d'audit :

Note 16/20

Avis :

opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL

- rayonnement du projet sur 3 territoires GAL (1 sur chaque département de la Région Hauts de France)
- dimension partenariale démontrée via le partenariat des GAL Cœur des Hauts de France, du Grand Beauvaisis et de Thiérache
- faisabilité technique et économique
- projet pilote au niveau national, ce qui permettra de donner une autre dimension à l'évaluation grâce à un enrichissement mutuel, au renforcement de l'identité et de l'image des territoires, l'émergence de nouvelles initiatives et activités locales,
- gratuit
- projet rentrant dans une démarche de raccrochement aux « marques » réseau rural national et l'association LEADER France

Comité technique :

Avis favorable

Plan de financement :

montant total du projet	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER		
5 833,33 €	5 833,33 €	FEADER	4666,66	80%
		PETR	1166,67	20%
			5833,33	

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

Projet en lien avec la fiche action 7
Animation

7.6 – Animation et fonctionnement du GAL 2019

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

Le Santerre Haute Somme/PETR Cœur des Hauts de France est reconnu LEADER GAL en juillet 2016.

Il a créé une cellule d'animation pour faire fonctionner et animer ce dispositif.

Ses principales missions sont :

- finaliser le conventionnement avec l'Autorité de Gestion
- communiquer sur le programme
- garantir la stratégie locale de développement
- accompagner les porteurs de projets intégrés au programme européen Leader de l'idée de projet aux contrôles de l'ASP
- mettre en place le suivi administratif et financier du GAL
- monter, déposer et suivre l'ensemble des dossiers de demande de subvention et de demande de paiement
- répondre à toute demande de l'AG et porteurs de projet actuels ou futurs
- faire de la coopération et des échanges entre GAL

L'année 2019 sera plus particulièrement centrée

- les demandes de paiement
- le besoin d'enveloppe réservataire
- l'évaluation à mi-parcours
- des animations autour des évaluations
- la coopération

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Opération obligatoire, engagement dans la convention

Plan de financement :

montant total du projet présenté	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>		
68 176,77 €	67 976,17 €	FEADER	54 380,93	80%
		PETR	13 595,24	20%
		total	67 976,17	

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

8. Tableau de suivi de la maquette financière

Suite aux décisions prises, la maquette financière est modifiée.

mesure du PDR Picard	n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette	Disponible avant décision	programmé à ce comité	montant disponible après décision	total programmé	disponible par mesure
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	558 000 €	105 939,89 €		105 939,89 €	452 060,11 €	19.2 mise en œuvre d'opération 324 641,89 €
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	421 000 €	188 243,81 €	66 187,86 € 15,7%	122 055,95 €	298 944,05 €	
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	170 000 €	114 178,00 €	54 369,96 € 31,98%	59 808,04 €	110 191,96 €	
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	100 000 €	100 000,00 €	63 161,99 € 63,16%	36 838,01 €	63 161,99 €	
19.3	5	Coopération	80 000 €	80 000,00 €	4 666,66 € 5,83%	75 333,34 €	4 666,66 €	19.3 Coopération 75 333,34 €
19.4	6	Evaluation	- €					19.4 animation et fonctionnement 100 041,90 €
19.4	7	Animation	271 000 €	154 422,83 €	54 380,93 € 20%	100 041,90 €	170 958,10 €	
TOTAL			1 600 000 €	742 784,53 €	242 767,40 € 15,17%	500 017,13 € 31,25%	1 099 982,87 € 68,75%	500 017,13 €

Le taux de consommation après décisions du comité de programmation est de 68%.

Dans les faits, il faut se concentrer sur la 19.2 où ne restera après ce comité qu'environ 324 000 euros.

Délibérément, la consommation en 2019 est freinée tant qu'il n'y a pas réabonnement.

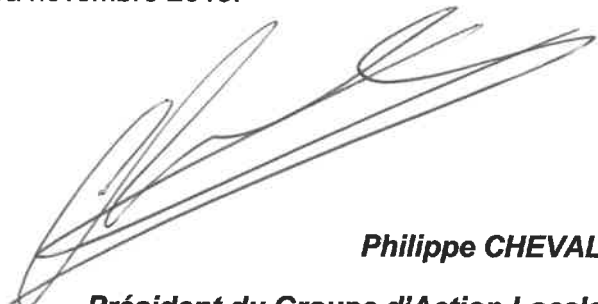
Plus que jamais la demande d'enveloppe réservataire est d'actualité et est confirmée.

L'Autorité de Gestion souligne l'importance l'évaluation à mi-parcours et annonce l'envoi prochain d'un courrier autorisant le GAL à surprogrammer

9. Questions diverses

L'atelier évaluation mi-parcours se tiendra le 15 octobre 2019 après-midi à Péronne.

Le prochain Comité de Programmation se tiendra novembre 2019.



Philippe CHEVAL
Président du Groupe d'Action Locale

